



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

KMAD	2016.12	2015.12
Chiffre d'affaires	3 114 728	3 529 292
Autres produits de l'activité	-36 139	-195 925
Produits des activités ordinaires	3 078 589	3 333 367
Achats	-2 435 941	-2 682 756
Autres charges externes	-234 587	-262 214
Frais de personnel	-173 151	-185 633
Impôts et taxes	-61 818	-62 616
Amortissements et provisions d'exploitation	-242 195	-246 224
Autres produits et charges d'exploitation	22 158	77 258
Charges d'exploitation courantes	-3 125 534	-3 362 185
Résultat d'exploitation courant	-46 945	-28 818
Cessions d'actifs	-	398
Résultats sur instruments financiers	525	214
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-21 844	-17 904
Autres produits et charges d'exploitation	-21 319	-17 292
Résultat des activités opérationnelles	-68 264	-46 110
Produits d'intérêts	6 632	3 804
Charges d'intérêts	-13 134	-13 922
Autres produits et charges financiers	7 943	14 346
Résultat financier	1 441	4 228
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	-66 823	-41 882
Impôts sur les bénéfices	-30 803	-18 716
Impôts différés	34 945	-1 672
Résultat net des entreprises intégrées	-62 681	-62 270
Intérêts minoritaires	-211	-178
Résultat net - Part du groupe	-62 470	-62 092
Résultat net par action en dirhams	-16,02	-15,92
- de base	-16,02	-15,92
- diluée	-16,02	-15,92
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	-16,02	-15,92
- de base	-16,02	-15,92
- diluée	-16,02	-15,92

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif (En KMAD)	Exercice 2016	Exercice 2015
Immobilisations incorporelles	7 765	3 217
Immobilisations corporelles	1 598 279	1 727 570
Autres actifs financiers	40 076	40 125
Impôts différés actifs	140 246	17 834
Actifs non-courants	1 786 366	1 788 746
Autres actifs financiers courants	739	214
Stocks et en-cours	688 730	859 456
Créances clients	379 588	339 913
Autres débiteurs courants	271 416	261 227
Trésorerie et équivalent de trésorerie	554 534	715 384
Actifs courants	1 895 007	2 176 194
TOTAL ACTIF	3 681 373	3 964 940
Passif (En KMAD)	Exercice 2016	Exercice 2015
Capital	390 000	390 000
Primes d'émission et de fusion	1 604	1 604
Réserves	1 557 291	1 615 449
Résultats net part du groupe	-62 470	-62 092
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1 886 425	1 944 960
Intérêts minoritaires	1 585	1 796
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 888 010	1 946 756
Provisions non courantes	107 451	89 634
Avantages du personnel	84 730	84 709
Impôts différés passifs	300 409	211 178
Autres créditeurs non courants	33 737	36 387
Passifs non courants	526 327	421 908
Provisions courantes	500	1 050
Dettes financières courantes	200 721	521 406
Dettes fournisseurs courantes	869 364	831 642
Autres créditeurs courants	196 451	242 178
Passifs courants	1 267 036	1 596 276
TOTAL PASSIF	1 793 363	2 018 184
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3 681 373	3 964 940

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KMAD	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat net de l'ensemble consolidé	-62 681	-62 270
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	195 939	174 086
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-525	-214
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-	-398
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	132 733	111 204
Elim. de la charge (produit) d'impôt	-4 142	20 388
Elim. du coût de l'endettement financier net	13 134	13 922
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	141 725	145 514
Incidence de la variation du BFR	110 215	44 611
Impôts différés	-	-
Impôts payés	-30 803	-18 716
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	221 137	171 409
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-48 217	-72 248
Variation des autres actifs financiers	49	104
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	409
Intérêts financiers versés	-13 134	-13 922
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-61 302	-85 657
Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin	-25 214	-23 531
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-	-159 900
Variation des comptes courants associés	-	1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-25 214	-183 430
Variation de la trésorerie	134 621	-97 678
Trésorerie d'ouverture	219 192	316 870
Trésorerie de clôture	353 813	219 192
Variation de la trésorerie	134 621	-97 678

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
	2016	2015
Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre		
Résultat de l'exercice	-62,7	-62,3
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-62,7	-62,3
Dont Intérêts minoritaires	-0,2	-0,2
Résultat net - Part du Groupe	-62,5	-62,1

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR UNITÉ

Compte de résultat en KMAD	SONASID	LM Armatures	Retraitements Consolidation	TOTAL
Chiffre d'affaires	3 010 515	251 639	-147 426	3 114 728
Autres produits de l'activité	-22 124	-14 015	-	-36 139
Produits des activités ordinaires	2 988 391	237 624	-147 426	3 078 589
Achats	-2 387 814	-195 453	147 426	-2 435 941
Autres charges externes	-221 616	-12 971	-	-234 587
Frais de personnel	-157 003	-16 148	-	-173 151
Impôts et taxes	-61 413	-405	-	-61 818
Amortissements et provisions d'exploitation	-223 285	-18 910	-	-242 195
Autres produits et charges d'exploitation	22 158	-	-	22 158
Charges d'exploitation courantes	-3 029 073	-243 887	147 426	-3 125 534
Résultat d'exploitation courant	-40 682	-6 263	-	-46 945
Cessions d'actifs	-	-	-	-
Résultats sur instruments financiers	525	-	-	525
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-25 179	3 335	-	-21 844
Autres produits et charges d'exploitation	-24 654	3 335	-	-21 319
Résultat des activités opérationnelles	-65 336	-2 928	-	-68 264
Produits d'intérêts	6 291	341	-	6 632
Charges d'intérêts	-9 805	-3 329	-	-13 134
Autres produits et charges financiers	1 489	-	6 454	7 943
Résultat financier	-2 025	-2 988	6 454	1 441
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	-67 361	-5 916	6 454	-66 823
Impôts sur les bénéfices	-29 508	-1 295	-	-30 803
Impôts différés	34 773	172	-	34 945
Résultat net des entreprises intégrées	-62 096	-7 039	6 454	-62 681
Intérêts minoritaires	-211	-	-	-211
Résultat net - Part du groupe	-62 096	-7 039	6 665	-62 470

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	390 000	1 604	1 645 945	127 614	2 165 164	1 973	2 167 137
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	127 614	-127 614	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-159 900	-	-159 900	-	-159 900
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-62 092	-62 092	-	-62 092
Autres mouvements	-	-	1 789	1 789	-	-178	1 611
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016.12	390 000	1 604	1 615 449	-62 092	1 944 960	1 796	1 946 756
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-62 092	62 092	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-62 470	-62 470	-	-62 470
Autres mouvements	-	-	3 935	3 935	-	-211	3 724
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	390 000	1 604	1 557 291	-62 470	1 886 425	1 585	1 888 010



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2016 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement ;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 31 décembre 2014.

4.2. Périmètre de consolidation

	31 Décembre 2016			31 Décembre 2015		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent

5.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
 - au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale)

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

6. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2016

	31 Décembre 2016			31 Décembre 2015		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2016 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : www.sonasid.ma.

Ce jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés, les notes annexes choisies conformément aux dispositions de la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire).



EY Building a better working world
37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20950 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Casablanca

PROCMAROCHEUDES COMPTES
101, Bd Massira Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE
DU GROUPE SONASID AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé des notes explicatives, relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 888 010 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 62 681.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

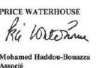
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 31 décembre 2016, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Casablanca, le 22 mars 2017



Ernst & Young
Associé

Les Commissaires aux Comptes



PricewaterhouseCoopers
Mohamed Haddou-Bouazza
Associé